



## LES DÉTECTEURS DE CHUTES

**Les détecteurs de chutes sont des dispositifs permettant d'identifier une chute de façon automatique, sans action de l'utilisateur ou d'une tierce personne. Lorsqu'une chute est détectée, une alerte est envoyée à un centre d'appel ou à une personne de l'entourage.**

### INTÉRÊT PRINCIPAL

Les chutes sont la première cause de décès accidentel chez les plus de 65 ans. Chaque année, plus de 450 000 chutes sont constatées dont 62% à domicile. 30 % des personnes de plus de 65 ans subissent une diminution de leur autonomie après une chute.

(source : Inpes)



**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES

En collaboration avec :



## FONCTIONNEMENT

---

Il est possible de distinguer deux catégories de détecteurs de chutes :

- les périphériques portés par l'utilisateur (montre, bracelet, téléphone mobile, balise ou boîtier à porter à la ceinture, pendentif ou encore patch). Le terminal choisi est équipé de capteurs (accéléromètre ou mesure du pouls) qui détectent automatiquement les chutes brutales suivies d'immobilité.

**Remarque : certains dispositifs sont étanches et peuvent être portés sous la douche.**

- les dispositifs domotiques installés au domicile (capteurs de mouvements) : ils permettent une analyse de l'activité de la personne et une détection des situations dites « anormales » comme une chute ou un temps trop long dans une pièce. Les informations recueillies par les capteurs sont centralisées par une base qui transmet l'alerte à un proche ou à un centre d'écoute.

Dans les deux cas, les détecteurs de chutes sont souvent intégrés à un service de téléassistance qui permet de faire la liaison entre le porteur et son entourage ou un centre d'écoute.



- Les services de téléassistance avec détecteurs de chutes sont généralement des abonnements mensuels dont le tarif est compris entre 25 et 35 euros. À ce coût, l'utilisateur doit parfois ajouter l'achat du périphérique (comme le téléphone ou la montre) et/ou des frais de dossier.
- Les dispositifs domotiques sont plus onéreux et coûtent entre 45 et 80 euros par mois environ.

---

### — L'AVIS DE NOTRE ERGOTHÉRAPEUTE —

---

Les systèmes de détection de chutes ne permettent pas de prévenir ou d'identifier toutes les chutes mais ont pour objectif de favoriser au maximum le maintien à domicile dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Chaque dispositif a ses particularités. Il est nécessaire de bien connaître les habitudes de vie de la personne et de bien évaluer ses besoins et ses capacités pour faire le meilleur choix. Vous pouvez être accompagné par des professionnels. Des experts formés peuvent, en effet, vous orienter dans vos démarches et vous guider dans le choix et l'obtention de la meilleure solution.